

ARRÊTÉ DU MAIRE**Arrêté municipal
portant dénomination et numérotation de voiries**

Le Maire de Machecoul-Saint-Même,

VU le Code des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2213-1,

Considérant que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 23 novembre 2015 décidant de donner suite à la création de la commune nouvelle de Machecoul St Même à compter du 1^{er} janvier 2016,

VU la délibération n° 54_06052021_359 en date du 06 mai 2021 donnant une dénomination officielle aux voies publiques (rue des marinières, rue du capitaine Whitley, rue des aviateurs, rue de micy, impasse de la gabarre)

VU la délibération n° 78_10062021_359 en date du 10 juin 2021 donnant une dénomination officielle aux voies publiques suivantes (rue de la butte)

VU la délibération n° 040_30052022_831 en date du 05 mai 2022 donnant une dénomination officielle aux voies publiques suivantes (modification impasse de la gabarre par l'impasse des salines)

- Impasse des salines (nommage de voie suite création)
- Rue des marinières (nommage de voie suite création)
- Rue du capitaine Whitley (nommage de voie suite création)
- Rue de la butte (nommage de voie suite création)
- Rue des aviateurs (renommage partiel de la première partie rue des Mésanges)
- Rue Micy (nommage de voie suite création et renommage partiel de la seconde partie rue des Mésanges)

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Sur les voies créées et modifiées par la délibération du 10 juin 2021, sont arrêtées les numérotations suivantes :

Libellée voie	N° du lot	Nouvelle Ref Cadastrale	N° adresse	Commune déléguée
Impasse des salines	121b	181 D 1813	N°26	Saint Même le Tenu
Impasse des salines	122b	181 D 1812 181 D 1809	N°32	Saint Même le Tenu
Impasse des salines	219	181 D 2050	N°43	Saint Même le Tenu
Impasse des salines	220	181 D 2051	N°49	Saint Même le Tenu
Impasse des salines	221	181 D 2052	N°59	Saint Même le Tenu
Rue des marinières	120b	181 D 1814	N°38	Saint Même le Tenu
Rue des marinières	126b	181 D 1819 181 D 1792	N°9	Saint Même le Tenu
Rue des marinières	125b	181 D 1818	N°15	Saint Même le Tenu
Rue des marinières	124b	181 D 1817	N°27	Saint Même le Tenu
Rue des marinières	123b	181 D 1816	N°67	Saint Même le Tenu
Rue des marinières	213	181 D 2045	N°73	Saint Même le Tenu
Rue des marinières	214	181 D 2044	N°95	Saint Même le Tenu
Rue des marinières	215	181 D 2043	N°101	Saint Même le Tenu

Rue des mariniers	216	181 D 2042	N°115	Saint Mème le Tenu
Rue des mariniers	218	181 D 2046	N°94	Saint Mème le Tenu
Rue des mariniers	217	181 D 2047	N°102	Saint Mème le Tenu
Rue du capitaine Whitley	130b	181 D 1796 181 D 1842 181 D 1851	N°9	Saint Mème le Tenu
Rue du capitaine Whitley	131b	181 D 1797 181 D 1843	N°15	Saint Mème le Tenu
Rue du capitaine Whitley	132b	181 D 1798 181 D 1844	N°35	Saint Mème le Tenu
Rue du capitaine Whitley	133b	181 D 1799 181 D 1845	N°39	Saint Mème le Tenu
Rue du capitaine Whitley	134b	181 D 1802	N°44	Saint Mème le Tenu
Rue du capitaine Whitley	135b	181 D 1803	N°40	Saint Mème le Tenu
Rue du capitaine Whitley	136b	181 D 1804	N°20	Saint Mème le Tenu
Rue du capitaine Whitley	137b	181 D 1805	N°14	Saint Mème le Tenu
Rue de la butte	222	181 D 2033	N°18	Saint Mème le Tenu
Rue de la butte	223	181 D 2032	N°24	Saint Mème le Tenu
Rue des aviateurs (ancienne rue des Mésanges)		181 D 1790	N°16-N°26-N°32-N°42	Saint Mème le Tenu
Rue des aviateurs	117b	181 D 1784	N°58	Saint Mème le Tenu
Rue des aviateurs	118b	181 D 1785	N°66	Saint Mème le Tenu
Rue des aviateurs	119b	181 D 1786 181 D 1815	N°78	Saint Mème le Tenu
Rue des aviateurs	127b	181 D 1787	N°43	Saint Mème le Tenu
Rue des aviateurs	128b	181 D 1788	N°49	Saint Mème le Tenu
Rue des aviateurs	129b	181 D 1789	N°63	Saint Mème le Tenu
Rue de Micy	201	181 D 2011 181 D 2003	N°35	Saint Mème le Tenu
Rue de Micy	202	181 D 2012 181 D 2004	N°41	Saint Mème le Tenu
Rue de Micy	203	181 D 2013 181 D 2005	N°63	Saint Mème le Tenu
Rue de Micy	204	181 D 2014 181 D 2006	N°69	Saint Mème le Tenu
Rue de Micy	205	181 D 2015 181 D 2007	N°91	Saint Mème le Tenu
Rue de Micy	206	181 D 2016 181 D 2008	N°97	Saint Mème le Tenu
Rue de Micy	207	181 D 2041 181 D 2029	N°86	Saint Mème le Tenu
Rue de Micy	208	181 D 2040 181 D 2028	N°80	Saint Mème le Tenu
Rue de Micy	209	181 D 2039 181 D 2027	N°62	Saint Mème le Tenu
Rue de Micy	210	181 D 2038 181 D 2026	N°56	Saint Mème le Tenu
Rue de Micy	211	181 D 2037 181 D 2025	N°36	Saint Mème le Tenu
Rue de Micy	212	181 D 2036	N°32	Saint Mème le Tenu

		181 D 2024		
Rue de Micy (ancienne rue des Mésanges)		181D1762 181D1768	N°149	Saint Môme le Tenu
Rue de Micy (ancienne rue des Mésanges)		181D1761 181D1767	N°163	Saint Môme le Tenu
Rue de Micy (ancienne rue des Mésanges)		181D1760 181D1766	N°167	Saint Môme le Tenu
Rue de Micy (ancienne rue des Mésanges)		181D1759 181D1776	N°207	Saint Môme le Tenu
Rue de Micy (ancienne rue des Mésanges)		181D1757 181D1758 181D1772	N°213	Saint Môme le Tenu
Rue de Micy (ancienne rue des Mésanges)		181D1771 181D1783	N°221	Saint Môme le Tenu
Rue de Micy (ancienne rue des Mésanges)		181D1770	N°225	Saint Môme le Tenu
Rue de Micy(ancienne rue des Mésanges)		181D1750	N°130	Saint Môme le Tenu
Rue de Micy (ancienne rue des Mésanges)		181D1749	N°140	Saint Môme le Tenu
Rue de Micy (ancienne rue des Mésanges)		181D1748	N°164	Saint Môme le Tenu
Rue de Micy (ancienne rue des Mésanges)		181D1747	N°168	Saint Môme le Tenu
Rue de Micy (ancienne rue des Mésanges)		181D1751	N°202	Saint Môme le Tenu
Rue de Micy (ancienne rue des Mésanges)		181D1752	N°210	Saint Môme le Tenu
Rue de Micy (ancienne rue des Mésanges)		181D1753 181D1777	N°214	Saint Môme le Tenu
Rue de Micy (ancienne rue des Mésanges)		181D1754 181D1778	N°220	Saint Môme le Tenu
Rue de Micy (ancienne rue des Mésanges)		181D1779	N°224	Saint Môme le Tenu

Article 2 : Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Machecoul-Saint-Même, le 20 juin 2022

Le Maire

Laurent ROBIN



Publié ou notifié le

**NUMEROTATION AU METRE ZAC DE ST MEME
REPRISE NOMINATION RUE + NUMEROTATION TRANCHE 1
CREATION RUES + NUMEROTATIONS TRANCHE 2 -**

